



DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**Commune de
VAL DES VIGNES**

(regroupant les communes historiques d'Aubeville, de Jurignac, de Mainfonds et de Péreuil)

AUTORISATION DE SCOLARITE

Le soussigné, Maire de Val des Vignes, autorise l'inscription de l'enfant :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Domicilié(e) à :

Fils ou fille de :

Et de :

à l'école (1) :

- maternelle de Jurignac
- primaire de Péreuil
- primaire de Jurignac

à compter (1):

- de la rentrée scolaire
- du :

Tél :

En Mairie le

Les Parents,

Le Maire,

(1) cocher le choix retenu